

Morlaix

De nouvelles règles de sécurité pour les Plaisanciers-pêcheurs

Pascal Grall, président des Plaisanciers-pêcheurs, a mené, dimanche matin, l'assemblée générale de l'association forte de 108 adhérents. L'entretien courant, la vérification des chaînes et corps morts sont du ressort de Laurent Merdy. L'agent du port note quelques chaînes, tiges de bouées et autres manilles à changer en 2012. Une éventuelle réfection du bas de la cale qui, d'année en année, connaît une lente dégradation est sollicitée. L'association a fait parvenir un courrier en mairie, relatif à l'aire de carénage qui pourrait s'avérer être non-conforme. Pascal Grall rappelle les nouvelles règles de sécurité (marquage au poste de pilotage du numéro du bateau), de pêche (marquage des prises). Il appelle à la vigilance contre certaines associations préconisant l'interdiction de la pêche à pied de loisir. Affiliée à la FNPPSF depuis six ans, l'association est solidaire de la fédération pour se battre contre cette mesure. Patrice Chaland rend compte d'une trésorerie parfaite.